

ÉCONOMIE MINIERE ET CONFLITS EN AFRIQUE OCCIDENTALE (VIII-XVII SIECLE): CAS DE L'OR ET DU SEL

Kouamé Moïse GNAMIEN

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara

(Bouaké, Côte d'Ivoire)

+225 0758674350 / +225 0545950552

kouaemoise@gmail.com

Résumé

Du VIII^e siècle au XV^e siècle, plusieurs conflits sont signalés au Soudan Occidental. Ces conflits avaient des causes diverses. Par ces causes les ressources minières notamment l'or et le sel sont épuisées. L'or et le sel constituaient les principales ressources minières en Afrique occidentale médiévale. L'exploitation de l'or et du sel a suscité la convoitise de ses régions par les grandes puissances de l'époque qui sont le Ghana, le Mali, le Songhay et le Maroc. Dans cette étude nous voulons montrer les régions minières d'une part et d'autre part les conflits et enjeu économiques liés à l'exploitation des mines et les dispositions préventives de ces conflits miniers. Les conséquences de l'exploitation minière et leurs enjeu économiques a suscité des conflits dont une des conséquences est la disparition de l'État Songhay à la fin du XV^e siècle.

Mots clés : *mine – conflits – or – sel – économie – État*

Abstract

From the 8th century to the 16th century, several conflicts are reported in Western Sudan. These conflicts had various causes. These causes include mining resources, notably gold and salt. Gold and salt were the main mineral resources in medieval West Africa. The exploitation of gold and salt aroused the covetousness of its regions by the great powers of the time which are Ghana, Mali and Songhay. In this study we want to show the mining regions on the one hand and on the other hand the conflicts and economic issues linked to the exploitation of mines and the resolution of these mining conflicts. The consequences of mining and their economic implications gave rise to conflicts, one of the consequences of which was the disappearance of the Songhay State at the end of the 16th century.

Keywords : *mine – conflicts – gold – salt – economy – State*

Introduction

Les ressources minières sont depuis des décennies citées comme une source de conflit en Afrique. Les crises et conflits liés à l'exploitation minière ne sont pas des faits actuels. Plusieurs cas de crises liés aux mines

sont signalés aux moyen âge en Afrique occidentale. En effet les deux principaux minerais que sont l'or et le sel ont suscité la convoitise des États les plus puissants de l'époque qui sont le Ghana, la Mali et le Songhay. Ce qui a entraîné des moments d'instabilité et des guerres dans ces États. Le cas le plus extrême de crise liée à l'exploitation de minerais s'est produit dans l'État du Songhay. En effet, l'une des raisons de l'invasion marocaine du Songhay est l'exploitation de la mine de sel de Teghaza.

Comment l'exploitation des mines d'or et de sel a entraîné des conflits en Afrique de l'ouest? L'objectif de cette étude est de montrer les conflits liés à l'exploitation des mines d'or et de sel, les conséquences et les tentatives de résolution de ces conflits. Pour trouver des réponses à cette question et atteindre nos objectifs nous avons eu recours aux sources écrites ainsi qu'aux ressources de la tradition orale imprimées (J. Cuoq, 1975; M. Kati, 1964; A. Sadi, 1964; D. T. Niane, 1975; Y. T. Cissé, W. Kamissoko, 1988; F. Valentim, 1951). L'analyse et le recoupement des sources écrites arabo-berbères, Soudanaises et européennes et les traditions orales imprimées du mandé et du Songhay nous ont permis de montrer les régions minières, analyser les conflits liés à l'exploitation des mines et les dispositions préventives des conflits miniers.

1. Présentation des régions minières d'or et de sel

Les mines d'or du Bambouk, du Falémé et du Galam furent les premières connues pour leur exploitation jusqu'au XIII^e siècle. On ne connaît pas avec précision le début de leur exploitation ni comment elles ont été découvertes. L'or est présent dans une grande variété de roches et sous plusieurs aspects. Nous pensons que les mines exploitées étaient seulement celle à la portée de l'homme. Celles-ci sont de deux sortes: les gisements de type guinéen et les gisements de type alluvionnaire. S'agissant de type guinéen, D. Gébénart (1988, 145.) citant Furon, relève que les éluvions anciennes des vallées, particulièrement en Guinée, à teneur importante en or étaient facilement exploitable. Quant aux gisements de type alluvionnaire se rencontrent le long des cours d'eau traversant le birrimien. Presque toutes les rivières de l'Ouest africain sont aurifères, mais rares sont celles aux teneurs exploitables¹. Nous classons

1 Selon G. Danilo (1988:145), les éluvions se présentent de la façon suivante : de haut vers le bas avec des épaisseurs de -2 à 3 m de carapace latéritique ; -5 à 15 m d'argile ; -0,20 m à 0,30 m d'argile et de graviers

les mines d'or du Bambouk, du Galam et du Falemé dans la catégorie de gisements de type alluvionnaire. Il faut préciser que l'exploitation commence par le creusement d'un puits pour atteindre la couche aurifère. La profondeur peut atteindre 20 mètres. J. Girard (1995, 186) se référant aux récits d'Hérodote concernant le troc à la muette de l'or africain du Ve siècle av. J. C., identifie les mines d'or de Bambouk, du Galam et du Falemé sur les côtes sénégalaises. Nous ne sommes pas d'accord avec l'identification de J. Girard. En effet la région du Bambouk est située entre les affluents du fleuve Sénégal et la Falémé à l'Ouest et le Bafing à l'Est. Quand au Galam, il est situé sur les deux rives de la Falémé aux confins des Actuels Sénégal et Mali. Cette description du géographe est identifiée par A. Bathily (1989, 174) comme étant la vallée de la Falémé et au Bambouk. En ce qui concerne la mine d'or de Bouré, l'histoire de sa découverte et son exploitation est connue grâce aux sources orales relatives à l'empire du Mali (Y. T. Cisse, W. Kamissoko, 1988, 239.).

La découverte de la mine d'or de Bouré remonte à la première moitié du XIIIe siècle. En effet, après sa victoire sur le Sosso en 1235 et proclamé roi du Manden, Soundjata se lança à la recherche des ressources pour l'entretien de son royaume. Soundjata et ses compagnons invitèrent les notables et leurs forgerons à faire la prospection dans tout le pays mandé afin de trouver de l'or. « Plus que notre bravoure, notre acharnement au travail et notre patriotisme, c'est l'or qui rendra le Manden crédible ? Cherchez donc et vous trouverez le métal rouge » (Y. T. Cissé, W. Kamissoko, 1988, 48-49.). On en trouvait un peu partout déjà au Manden, mais cela ne suffisait pas à couvrir les besoins de l'empire. Avec le retour de Fremban, un chef de guerre qui s'était exilé à Bambouk où il avait acquis une grande expérience en matière de prospection et d'extraction d'or, tous les espoirs étaient permis.

Les forgerons découvrirent d'abord au lieu dit Kobada de l'or très pur et très brillant. En cherchant plus au Sud, les prospecteurs tombèrent sur un immense filon d'or fin dont on dit qu'il était inépuisable. Ce filon est celui du Bouré. Le Manden était sauvé. La production de l'or, ressource première pour le financement de l'empire allait connaître une augmentation. Un seul produit minéral, le sel, a eu autant d'importance que l'or en Afrique occidentale durant le moyen âge.

anguleux ; enfin, à la base, le « bed-rock » constituant l'étage birrimien, aurifère, dont la teneur est de 2 à 3 g d'or par tonne.

Les mines de sel exploitées au moyen âge étaient peu nombreuses. La première mine saline, dont l'importance économique fut portée à notre connaissance fut celle d'Awlil. Al Idrisi pense qu'Awlil est une île et que c'est dans cette dernière «que l'on trouve cette saline si renommée, la seule qu'on connaisse au pays des Noirs»(R. Mauny, 1975, 325) au XIe siècle. L'importance de cette mine saline au XIe siècle ne voudrait pas dire qu'il n'existait pas d'autre mine saline. Des mines salines existaient et nous le verrons dans les paragraphes qui suivent. Selon R. Mauny la mine de sel d'Awlil se trouvait entre Twidermi au Nord et Sokmat au sud et il n'est pas impossible qu'il s'agisse particulièrement de Nterert, la plus importante des toutes ces mines (R. Mauny, 1975, 325).

Le sel d'Awlil arrivait à Koumbi Saleh en traversant le Tagant ou bien encore était transporté par mer d'Awlil à l'embouchure du Sénégal, puis remontait le fleuve en pirogues jusqu'à Silla ou Diaressi, de là il gagnait l'intérieur du Ghana par caravanes. Le sel qu'on tire d'Awlil se transporte dans tout le Soudan et permettait l'entrée de devise en or qui était déversé dans le trésor royal du Ghana.

Ensuite nous avons la mine d'Idjil qui se trouvait au Nord-Est de d'Aoudaghost dans le Sahara. On ne sait pas exactement à quelle époque a commencé l'exploitation de la saline d'Idjil. C'est V. Fernandes qui donne la première information précise de l'exploitation de la mine d'Idjil. Voici ce qu'il dit à ce sujet : « A deux lieux de cette montagne d'Ygild se trouve la montagne d'où l'on extrait le sel qui est porté à Oaden, Tombuctu et autres localités. » (V. Fernandes, 1951, 79.)

La mine de Taghaza que R. Mauny situe à 160 km environ au nord-ouest de Taoudéni est aujourd'hui avec Idjil la principale saline du Sahara. L'exploitation des mines fut en général le monopole des populations riveraines. Les sources ne mentionnent pas la date exacte du début de l'exploitation de la saline d'Awlil et de Taghaza. Al Bakri décrit en 1068, la mine de Tatental, à vingt jours de Sidjilmasa et dont le ksar (fortification) est bâti de sel, correspond bien à Taghaza (R. Mauny, 1975, 328.). Le début de son exploitation daterait du VIIIe siècle ou bien avant.

Nous pensons que c'est de la mine de Taghaza qu'Ibn Awkal fit mention quand il nous apprend que le pays de Ghana et de Kougha reçoivent leur sel d'Awdaghost et que ce sel vient de la direction de l'islam c'est à dire de l'Afrique du Nord. Al Bakri poursuit et dit

« A une profondeur de 2 toises tout au plus, on trouve le sel, que l'on détache par bloc, comme on coupe des pierres dans une carrière. Cette mine se nomme Tatental. Elle est dominée par un château dont les murs, les salles, les créneaux et les tourelles sont construits en morceaux de sel. De là on exporte ce minerai à Sidjilmassa, à Ghana et dans tous les pays chez les Noirs. Les marchands ne cessent d'affluer vers cette mine, dont les travaux ne s'interrompent jamais et dont le revenu est énorme » (Al Bakri, 1965, 322).

Ibn Battuta qui séjourna à Taghaza en mars 1352 nous dit que Taghaza était habitée uniquement par les esclaves des Messoufites, esclaves qui s'occupent de l'extraction du sel (Ibn Battuta, 1982, 377-378). La renommée de la saline de Taghaza était arrivée jusqu'en Europe, puisqu'on trouve Taghaza mentionné dans l'Atlas catalan de Charles V, et dans d'autres à sa suite (R. Mauny, 1975 : 330).

La mine de Tegahazza-el-Ghislain a été mise en exploitation par les touareg sous l'ordre d'Askia Daoud en 1557. Le contexte de sa découverte et sa mise en exploitation est analysé dans la deuxième partie de notre travail. R. Mauny (1975, 331) identifie Tegahazza-el-Ghislain à Taoudéni qui est située à 750 km au Nord de Tombouctou. Nous ne connaissons pas la localisation exacte de Tenaoudara. Cependant R. Mauny (1975, 331) la localise plus près de Tombouctou que de Tegahazza. Pour nous, Tenaoudara ne peut être proche de Tombouctou car la région de Tombouctou n'abrite aucune mine saline. Il faut donc la localiser entre Tegahazza et Taoudéni. Les États du Soudan occidental ont accordé un intérêt capital pour les gisements miniers d'or et de sel ce qui a entraîné des conflits.

2. Intérêt économique des mines et conflits miniers.

L'importance de l'or et du sel s'est manifestée très tôt dans l'État du Ghana. Leur exploitation constituait une source importante pour les finances publiques. Le contrôle des régions minières fut donc une des missions des armées ouest-africaines du moyen âge notamment du Ghana. Ainsi, au VIII^e siècle et même bien avant, le Ghana contrôlait les mines d'or du Galam et du Bambouk. Le Ghana était considéré comme le pays de l'or (Al Fazari dans J. Cuoq, 1975, 42). De plus, l'accumulation

de l'or issu de ces mines depuis le début de la création du royaume par les rois du Wagadou, permit la constitution d'un trésor royal. Ce trésor n'était pas la propriété personnelle du souverain mais de l'État puisqu'il était transmis d'un souverain à un autre. Cet or utilisé pour les échanges et autres transactions assurait donc le financement des charges des empereurs. L'or fut également une source importante pour les finances publiques dans l'État du Mali.

Le contrôle total des régions minières du Galam-Bambouk par Maghan Soundjata et son armée s'inscrivait dans la recherche des ressources financières pour le nouvel empire. En effet, la possession des mines d'or par le Mali permettait de tirer d'importantes ressources financières pour l'État à travers la vente d'or. Selon des données fournies par Ibn Batutta (1982, 291), en 1352, une charge de chameau de sel valait à Walata de 08 à 10 mithkal d'or, et à Niani, la capitale, elle vaut de 20 à 30 voire 40 mithkal d'or. Nous pensons que le prix de vente de l'or n'était pas stable. Nous pensons également que cette variation était liée à trois facteurs : il variait selon que l'on s'éloigne de la mine ; la période d'extraction ; de la stabilité dans l'État qui le contrôle et de la sécurité de la mine même.

Selon S. Sangaré, bien qu'importante, la possession de la seule mine d'or de Bouré ne pouvait pas suffire pour soutenir les besoins de l'immense empire qu'était le Mali ainsi que les projets de ses empereurs qui avaient en vue la conquête des pays de l'Est dont le Songhay (S. Sangaré, 2007, 345).

Les conquêtes visaient plus les régions riches en or. On cherchait à soumettre les peuples des régions aurifères par tous les moyens. Au XIV^e siècle, Bouré est tellement importante pour le trésor royal que les populations qui y travaillaient n'étaient pas assujetties au paiement des impôts (Al Umari, dans J. Cuoq, 1975, 280). En la matière, Al Umari qualifie les rois du Mali d'expérimenté. Il écrit que

« les rois de ce pays (Mali) ont expérimenté que s'ils faisaient la conquête d'une des villes de l'or et si l'on y diffusait l'islam et y appelait (à la prière), cela ne pouvait que raréfier l'or jusqu'à tomber à rien, alors qu'il augmentait à l'entour dans le pays des païens. Ainsi (...), contentèrent-ils de la soumission de ces derniers et des charges (d'or) qu'ils leur imposaient. » (Al Umari, dans J. Cuoq, 1975, 265).

La domination politique et militaire des régions riches en or avait un intérêt capital. Elle est synonyme du contrôle et de la possession de tout l'or. Les guerres de conquête étaient un moyen de posséder plus de richesse mais également d'acquisition de richesse future pour le trésor royal. Selon notre auteur Mansa Souleymane tiens ses richesses de tout ce qu'a rassemblé Mansa Moussa par ses conquêtes (Al Umari, dans J. Cuoq, 1975, 263.). En réalité, Mansa Moussa fut un des rares mansa du Mandé à ne pas faire de conquête militaire selon les traditions orales mandés. Il s'est borné à gérer l'État du Mali et ses richesses. L'or extrait appartenait à l'empereur. Cependant comme le souligne Al Umari, il n'y a avait pas une occupation militaire des zones aurifères. Mais une domination politique sur la zone était faite c'est-à-dire les chefs locaux reconnaissaient l'autorité du Mansa et lui versaient un tribut en or. Les autres métaux avaient un bien moins intérêt pour les marchands arabo-berbères c'est pourquoi les auteurs du moyen âge ne les mentionnent presque pas dans leur travaux. Le travail du fer et du cuivre existaient à cette époque dans toutes l'Afrique subsaharienne. Selon Djibril Tamsir Niane (2000, 141), vers 500 de l'ère chrétienne, un commerce transsaharien existait, car on a retrouvé à Jenne-Jeno des objets en cuivre datant de cette époque ; ce cuivre ne pouvait venir que des mines sahariennes (Takedda).

En plus de l'or, le sel était une source importante de revenu pour les peuples et pour les finances des grands États du moyen âge. Selon Ibn Battuta la mine de sel de Taghaza était exploitée par les Messoufa et leurs esclaves. Les Soudan y vont pour se ravitailler en sel. La charge de ce sel était vendue à Walata de 8 à 10 mithkal et dans les autres villes du Mali de 30 à 20 et parfois 40 mithkal. (R. Mauny, 1975, 328). Le Songhay pris le contrôle les mines de sel de Teghazza grâce à son armée sous l'Askia Mohamed 1^{er} et plus tard mis en exploitation la saline de Taoudéni sous l'Askia Daoud (A. Es Sadi, 1964 : 174). Son autorité s'étendit jusqu'à Teghazza et ses dépendances. Tous ces peuples, il les soumit par le glaive et par la force. (A. Es Sadi, 1964, 121.)

L'intérêt financier que génère l'exploitation des mines de sel était une cause de certaines crises politiques et sécuritaire entre les États . En effet la possession des mines permet d'encaisser tous les droits d'exploitation du sel et toutes les taxes levées sur son commerce. En exemple les Askia furent les maîtres de Teghazza dans la première moitié

du XVI^e siècle et selon B. Lugan,(2011, 165.) dans ces conditions l'État songhay tirait une importante ressource financière de l'exploitation de la mine de sel et du commerce du sel de Teghazza et de Taoudenni ou Teghazza-el-Ghislain. Ce qui va suscité la convoitise de cette région par les marocains. La première revendication marocaine eu lieu sous l'Askia Ishaq I, qui régna de 1539 à 1549, celui-ci répliqua en lançant ses Touareg contre la région des Banu Sabih, dans le Dra' (A. Es Sadi, 1964, 163-164). Mais des dizaines d'année plus tard, les Marocains reviendront. Des touaregs dont Mohammed-Ikoma, le Teghazza-Mondzo ou Inspecteur de Teghazza, fonctionnaire au service de l'Askia, Ali-Iniyen, Ali-Andar, Ondous Mkmetskoul et d'autres sont massacrés par les Marocains sur l'ordre de Moulay Mohammed Ech-Cheikh-El Kebir, sultant de Marrakech (A. Es Sadi, 1964, 174). En effet, le sultan Marocain Moulay Ahmed demande une cession de la mine de sel de Teghazza en 1582 en envoyant 200 soldats pour s'emparer de la mine. Mais prévenu à temps, les notables se rendirent près de l'Askia El Hadj qui, en 1585, décida d'empêcher d'extraire du sel de la mine. En l'année 1585,on fit savoir que personne ne devait aller à Teghâzza et que quiconque s'y rendrait s'exposerait à perdre tous ses biens. Alors les grands commerçants de sel qui ne pouvaient se résigner à manquer de sel, se répandirent de tous côtés pour en chercher : les uns allèrent à Tenaoudara, y pratiquèrent des fouilles à cette époque, et y trouvèrent du sel ; d'autres se rendirent ailleurs et, durant ce temps, la mine de sel de Teghâzza fut abandonnée. L'exploitation de la saline de Teghazza ne fut abandonnée définitivement qu'en 1698 car il y avait une persistance de menace et d'insécurité.

D'abord, la possession de la mine permet d'enrichir le tissu économique songhay en faisant de ce pays un pays minier. L'économie s'en trouve aussi diversifiée. Le trésor royal peut ainsi encaisser tous les droits d'exploitation du sel et toutes les taxes levées sur son commerce. Ce qui n'était pas totalement le cas sous les Sonnis. Selon Al Bekri, l'empereur prélevait un dinar par charge d'âne chargé de sel qui pénétrait sur son territoire et deux dinars par chaque charge de sel quittant le pays. Cette situation constitue incontestablement une source de gains d'autant plus avantageuse qu'elle dure jusqu'à la fin du Songhay.

Ensuite, la possession du sel favorise la possession de l'or car c'est contre ce métal qu'il est généralement échangé (A. Es Sadi, 1964, 22-23.). Le sel permet ainsi d'obtenir l'or demandé dans les circuits d'échanges internationaux. Le sel est le produit le plus demandé par les

populations forestières. C'est contre l'or qu'elles possédaient qu'il est échangé. Ainsi, l'or entraît sur les marchés et dans le trésor songhay et enrichissait les souverains. C'est ainsi que s'expliquent les propos de Léon l'Africain qui écrit que le souverain Mohammed I possède un trésor en monnaie et en lingots d'or (R. Mauny, 1985, 306.). Grâce au sel, à Gao, Tombouctou et Djenné se déroulait un trafic considérable d'or, l'offre dépassant toujours la demande.

En outre, la tradition orale soninké rapporte que Kaya Maghan Cissé, s'empara du pouvoir et chassa les Berbères de la province de l'Aouker, puis suivant le Niger, gagna le Sénégal et se rendit maître du Tekrour. Cette conquête visait probablement les gisements aurifères soudanais. Tout le haut Niger verrouillé, le Ghana resta ouvert et de ce fait accapara la totalité du trafic. Le sel aurait procuré des devises en or au trésor de l'État du Ghana grâce à la mine de sel d'Awlil. En effet Awlil était contrôlé par Awdaghost et Awdaghost est sous contrôle du Ghana. Aucune source ne dit clairement les causes de la conquête suivie de l'occupation d'Awdaghost par le Ghana. Nous ne savons pas non plus avec précision la date de cette conquête. Jusqu'à la fin du Xe siècle Awdaghost était dirigé par un roi, Tanbarutan b. Isfishar, qui était en relation avec les Soudan (Ibn Awkal dans J. Cuoq, 1975, 74.). Il est fort probable que le développement économique d'Awdaghost était en parti dû au commerce du sel d'awli. Par ailleurs, les attaques des Berbères et surtout des Almoravides dirigées contre Awdaghost ont fragilisé cette cité prospère dont le sel était une des matières premières. Nous pensons que ces attaques devaient avoir un liens avec la lutte pour le contrôle du grand trafic du sel. Le sel était à côté de l'or, le produit le plus important à cette époque. Ce qui permit au roi du Ghana des contrôler le trafic du sel d'Awlil. Car il n'y avait de substance pour les Soudan que grâce à se sel.

Par ailleurs, à partir du XIIIe siècle, Soundjata et ses successeurs avaient repris à leur compte, les ambitions des rois du Ghana. Ils avaient sur leur contrôle, par le biais d'une puissante armée, toute la bande territoriale allant d'Est en l'Ouest depuis le royaume Soninké et les anciens territoires de l'empire du Ghana. Dans la première moitié du XIIIe siècle que le chef guerrier Tiramakan Ba Traoré, alors suzerain de Soundjata, effectua un raid punitif contre le roi du Djoloff, Djolofin Mansa, riverain du fleuve Sénégal et le soumis (I.T. Cissé, K. Wa, 2000, 317). Nous pensons que le contrôle de cette région riche en or

serait une raison de ce raid. De plus, au terme de cette expédition, Tiramakan Ba Traoré mit à mort le Dolofin Mansa et saisit tous les biens. Un autre exemple est Mansa Sakoura qui tenta vers 1374 en envoyant une expédition jusqu'à Tadmakka dans le cadre d'une vaste opération visant à reprendre le contrôle des parties orientales du pays du Soudan occidental, jusqu'au-delà de Gao. Nous pensons bien que cette conquête devait avoir pour objectif le contrôle et la sécurisation de la principale mine de sel de Tagghaza importante pour l'économie et les finances du Mali. Les mansas du Mali en relation avec l'Égypte, alors première puissance commerciale de l'Islam, maintinrent une politique de contrôle de toutes les itinéraires menant en Afrique du Nord. Pour ce faire ils contrôlèrent les cités songhay dont Taghaza, Gao et Tombouctou qui étaient les débouchés sahariens naturels de la production des gisements aurifères et de sel du Soudan occidental. Plusieurs attaques des régions productrices d'or furent menées mais nous n'avons pas de précision sur ces attaques. En effet Al Umari (dans J. Cuoq, 1975, 273) dit que les rois du Mali avaient essayé de soumettre de force ces régions mais cela provoquait la rareté de l'or.

Dans l'État songhay, les mines de sel font partie des ressources fondamentales du trésor royal. De tous les produits miniers, seul le sel avait la même importance économique que l'or dans le Songhay. Aussi, les mines de sel de Teghazza et de Taoudéni sont-elles contrôlées par les Askia. En effet, l'autorité de ce dernier s'étendit « jusqu'à Teghazzé et ses dépendances. Tous ces peuples, il les soumit par le glaive et par la force. » (A. Es Sadi, 1964, 121.). La conquête de cette région n'avait pas seulement une visée politique, mais aussi économique et financière. Dans cette ordre d'idée, la saline d'Awlil ne fut pas abandonnée. Elle continuait d'approvisionner le pays des Noirs. Sur les bords du Niger, le sel d'Awlil devait se heurter à la concurrence du sel de Teghazza qui valait moins cher. 80 mithqal la charge à Tombouctou au lieu de 100 à 120 (M. Abitbol, 1979 : 30.). Le prix avantageux du sel de Teghazza ne provenait pas de sa mauvaise qualité. C'était lié au contrôle de cette saline par les souverains Songhay, à la fin XV^e siècle. L'une des tâches du Teghazzamundio était d'organiser des azalâi² régulier, à destination de la boucle du Niger, afin de soustraire l'approvisionnement en sel du royaume Songhay à la mainmise des commerçants du Nord (M. Abitbol, 1979, 30).

2 Azalâi, mot touareg, est la caravane de dromadaires menée deux fois par an par les sahariens qui pratiquent le commerce au travers du désert

Le contrôle des mines salines de Teghazza fut source de conflit. En effet la saline de Teghazza était devenue, à partir de la seconde moitié du XVIe siècle un point de discordance entre le sultan du Maroc et les Askia du Songhay. Ils se disputaient le contrôle de la mine. Ce qui instaura un climat d'insécurité et d'instabilité dans cette région. Sous le règne de l'Askia Daoud, en 1556-1557, on assiste à l'assassinat du Teghazza Mondzo, Mohamed Ikoma, et de certains grands marchands de sel de la région. Ils étaient au service de l'Askia Daoud. Ils avaient été assassinés par le Filali Ez-Zobéiri, sur ordre de Moulay Mohamed Ech-Cheikh- El-Kebir, sultan du Maroc (A. Es Sadi, 1964,174). Il fallait donc déstabiliser le Songhay en installant un climat d'insécurité dans la région selon le plan des marocains. Moulay Mohamed Ech-Cheikh- El-Kebir savait bien qu'en installant un climat de terreur et d'insécurité dans la région de Teghazza, cela provoquerait la peur des exploitants et marchands de sel et abandonneraient Teghazza. Ce qui devait ralentir l'activité économique et affaiblir économiquement et financièrement le pouvoir de l'Askia.

En 1585, Moulay Mohamed Ech-Cheikh- El-Kebir lança une expédition de 200 soldats à Teghazza avec ordre de s'emparer de la localité. Les dignitaires et les exploitants de la mine ont fui avant l'arrivée des soldats marocains. L'Askia El Hadj interdit alors l'exploitation de la mine saline de Teghazza. Il autorisa l'exploration et l'exploitation de nouvelles mines salines dont celle de Taoudéni. La mine abandonnée, le caïd et sa troupe retournèrent à Marrakech (A. Es Sadi, 1964, 293.). Nous remarquons que la prospection minière était une initiative publique et relève de l'autorité du roi ou empereur. Le sel était donc source vitale pour l'économie soudanaise et les finances de l'État comme témoigne le cas du Songhay sous les Askia.

En 1590 le sultan Moulay Ahmed envoya une note à l'Askia Ishaq. Dans ce courrier, il demandait clairement à l'Askia l'abandon et l'exploitation de la mine saline de Teghazza. Bien évidemment l'Askia Ishaq rejeta avec violence la proposition de Moulay Ahmed. C'est ainsi qu'en 1591, le sultan Moulay Ahmed envoya une expédition contre le Songhay. Cette mission devait non seulement permettre au sultan du Maroc contrôler les mines salines du Songhay mais de l'empire tout entier. Il mit en marche un important corps d'armée comprenant 3000 hommes d'armes, tant de cavaliers que de fantassins, accompagnés d'un nombre double de suivants de toute sorte, ouvriers de divers genres, médecins, etc (A. Es Sadi, 1964, 217). L'armée marocaine vainquit celle

du Songhay à la bataille de Tondibi en 1591, mettant fin à la domination songhay sur le Soudan Occidental. Le Maroc sortit vainqueur de la longue lutte pour le contrôle de la mine saline de Teghazza et du commerce du sel. Cette mine fut à la base ou la raison de l'occupation du Songhay par le Maroc.

3. Dispositions préventives des crises minières

Les souverains fondateurs d'État étaient tous conscients de l'éclatement de conflits dû à l'or. Ils prirent très tôt des mesures visant à contrôler l'activité aurifère de l'extraction à la commercialisation. Alors au Mali comme au Ghana, les souverains possèdent un droit exclusif sur les pépites d'or. Dans toutes les mines de l'empire, seule la poudre d'or revenait à celui qui l'avait récoltée. Ce sont ces paillettes d'or qu'a connu le grand public parce qu'elles faisaient l'objet d'une libre circulation. Et c'est Al Umari qui nous fournit le plus d'éclairage sur cet état de fait. Il écrit : « Le sultan Musa m'a raconté que l'or lui est réservé de droit, exclusivement, et que toute la production (mutahassil) était rassemblée comme pour le tribut, sauf ce que les gens de ce pays lui prenaient par détournement. » (Al Umari dans J. Cuoq, 1975, 273.)

Pour éviter les conflits dans les mines de sel, les souverains nommaient leur représentant à la mine. Par exemple au Songhay, on avait le Taghazza-mudio. L'une des tâches du Teghazza-mudio comme nous l'avons dit plus haut était d'organiser et de suivre l'activité minière et de soustraire l'approvisionnement en sel du royaume songhay à la mainmise des commerçants du Nord (M. Abitbol, 1979, 30.). Le Teghazza-mudio devait avoir pour rôle de faire appliquer les lois et règlements liés à l'exploitation de la mine. Il était donc le représentant légal de l'État et son rôle devait être plus politique et économique dans la gestion de la mine.

Dans l'État Songhay, dans le souci de ne compromettre l'extraction du sel, un accord fut trouvé entre l'Askia Daoud et Muhammad al Shaykh al Mahdi, originaire du Dra' dont les relations avec le soudan étaient constantes. Cet imam Sa 'dite connaissait la place du sel dans le trafic et les finances pour les États du sahel. Il revendiquait donc le partage des redevances perçues sur place. Al Fishtali, cité par M. Abitbol, nous relate que

« Taghazza appartenait jadis aux Askia et à leurs représentants. Il y avait une saline exploitée par tout le pays des noirs. Elle fut conquise par l'Imam Muhammad al Shaykh al Mahdi qui l'enleva à l'Askya, l'annexa au Maghreb et envoya ses hommes. Il accepta cependant d'allouer une partie du kharadj qu'il y percevait à l'Askya qui recevait ainsi régulièrement sa part, tout en n'ayant aucune prérogative sur l'administration de la région ni la saline. » (M. Abitbol, 1979, 45).

Pour ne pas compromettre l'exploitation des mines et surtout le sel, une solution diplomatique devait être trouvée mais celle-ci échouait. L'abandon de la mine en cas de persistance de menace et d'insécurité était une solution trouvée pour les mineurs et les souverains.

L'envoi d'émissaire pour tenter de régler les différends par le dialogue ou par voie diplomatique était souvent envisagé par les souverains. En exemple, en 1590 le sultan Moulay Ahmed envoya une note à l'Askia Ishaq. Dans ce courrier, il demandait clairement à l'Askia l'abandon et l'exploitation de la mine saline de Teghazza. Selon Es Sa'di, Moulay considérait que plus que tout autre, il avait droit de posséder puisque c'était grâce à lui que ce pays était défendu et protégé contre les infidèles chrétiens (A. Es Sadi, 1964, 216). L'occupation marocaine du Songhay est la conséquence de l'échec de cette mission.

Conclusion

Nous avons essayé justement de montrer les principaux minerais exploités au moyen âge en Afrique occidentale qui sont l'or et le sel. Le Soudan occidental était une région riche en minerais surtout en minerais d'or et de sel. L'importance économique et financière de ces deux minerais a suscité l'intérêt des États les plus puissants de l'époque tels le Ghana, le Mali et le Songhay, à contrôler directement ou indirectement l'exploitation et la commercialisation de ces minerais. Les pouvoirs politiques du Ghana, du Mali et du Songhay ont élaboré des politiques minières et imposé une domination politique et militaire aux régions minières. Ces politiques ont occasionné des moments d'instabilité dans le Soudan occidental durant le moyen âge. L'instabilité politique et sécuritaire dans les régions minières ne date donc pas d'aujourd'hui. Ces

crises ont impacté la vie des États qui se sont succédés dans le Soudan occidental entre le VIII^e et le XVI^e siècle. Les rois et empereurs ont tenté de les résoudre toute fois en pratiquant des politiques préventives des conflits. Des solutions pacifiques par l'envoi des émissaires ou missions diplomatique étaient utilisées mais aussi un renforcement de la sécurité et le suivi des lois et réglementations minières étaient fait. Il ressort de cette étude que les régions à forte potentialité minière sont toujours en proie d'insécurité et d'instabilité politique. Elles ont toujours suscité la convoitise des puissances étrangères. L'étude sur l'exploitation des mines ouest-africaines médiévales ne se limite pas à l'or, au sel et au cuivre. D'autre métaux comme le fer doit faire objet d'étude plus approfondis vu son utilité dan la société Ouest - africaine médiévale.

Référence bibliographique

Sources

Fernandes Valentim (1951), *Description de la côte occidentale d'Afrique (Sénégal, Cap de monté et archipels : 1506-1510)*, Trad. Th. Monod, Bissau, C.D.E.D.G.

Kati Mahamoud (1964), *Tarikh El-Fettach*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve

Es Sa'di Abderahmane (1964), *Tarikh Es-Soudan*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve

Bibliographie

Ibn Battuta dans J. Cuoq (1985), *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VII^e siècle au XVI^e siècle (Bilad al Sudan)*, CNRS, p. 478-479

Al Bakri, dans J. Cuoq (1975), *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VII^e siècle au XVI^e siècle (Bilad al Soudan)*, Paris, CNRS, p.80-109.

Al Idrisi, dans J. Cuoq (1975), *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VII^e siècle au XVI^e siècle (Bilad al Sudan)*, Paris, CNRS, p. 429-437.

Al Umari dans J. Cuoq (1975), *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIe siècle au XVIe siècle (Bilad al Sudan)*, Paris, CNRS, p.254-288.

Bathily Abdoulaye (1989), *Les portes de l'or. Le royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers (VIIIe – XVIIIe siècle)*, L'Harmattan, Paris

Niane Tamsir Djibril (2000), « Le Mali et la deuxième expansion manden » dans *Histoire générale de l'Afrique, l'Afrique du XII e au XVI e siècle*, tome IV, UNESCO, Paris

Lugan François, 2011, *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, Paris, ellipses

-Girard Jean (1995), « L'or du Bambouk, une dynamique de civilisation ouest-africaine. Du royaume de Gabou à la Casamance », Dakar, *IFAN*, p.146-201

-Gebenart Danilo (1988), *les premiers métallurgistes en Afrique Occidentale*, Abidjan, NEA

Giri Jacques (1994), *Histoire économique du Sabel, des empires à la colonisation*, Paris, Karthala

Cissé Youssouf Tata, Kamissoko Wa (2000), *La grande geste du Mali des origines à la fondation de l'empire*, Paris, Karthala

Mauny Raymond (1975), *Tableau géographique africain au moyen âge d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie*, Paris, Swets & Zeitlinger B.V.

Al Fazari dans J. Cuoq (1975), *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIe siècle au XVIe siècle (Bilad al Sudan)*, Paris, CNRS, pp. 42-43.

Abitbol Michel (1979), *Tombouctou et les Armas*, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose.

Cissé Youssouf Tata, Kamissoko Wa (1988) *La grande geste du Mali des origines à la fondation de l'empire*, Karthala, Paris

Sangaré Souleymane (2007), *Contribution à l'étude des armées au Soudan occidental du VIIIe siècle à la fin du XVIe siècle*, Thèse de doctorat unique, Abidjan, Université de Cocody.